



الجامعة المغربية للتأمين
Fédération Marocaine de l'Assurance

Le Courrier DE L'ASSURANCE

Juin 2026 - N°12



LE COURRIER
DE L'ASSURANCE

N°12
JUN 2026





Sommaire


05 **Edito**

08 **Actus**

21 **Chiffres clés**

22 **Métiers de l'assurance**

23 **Agenda**



Le secteur marocain de l'assurance avance sur plusieurs dimensions stratégiques, avec une même ligne directrice : consolider la confiance, moderniser les parcours et élargir les champs de protection.

Le secteur marocain de l'assurance évolue dans un environnement marqué par l'évolution des attentes des assurés, la complexification des risques et l'accélération des usages digitaux. Ces mutations donnent une portée nouvelle aux chantiers engagés par le secteur. Elles soulignent la nécessité d'une assurance qui adapte ses parcours avec agilité, renforce durablement ses équilibres et simplifie sa relation avec les assurés.

Les avancées portées au cours de cette période s'inscrivent dans cette dynamique. Elles touchent à plusieurs dimensions essentielles de la chaîne assurantielle : la distribution, la souscription, le contrôle, l'indemnisation et l'élargissement des champs de protection. Leur cohérence tient à une ambition commune : renforcer la confiance et participer à l'amélioration de l'inclusion financière.

La publication au Bulletin Officiel de l'amendement du Dahir du 2 octobre 1984 relatif à l'indemnisation des victimes d'accidents causés par des véhicules terrestres à moteur marque une avancée importante dans l'amélioration du niveau d'indemnisation des préjudices subis par les victimes.

L'indemnisation engage à la fois la clarté des règles, la qualité de l'évaluation et la sécurité juridique des parties prenantes. En actualisant plusieurs dispositions liées à l'expertise médicale, aux revenus pris en compte et aux barèmes applicables, ce texte vient consolider un cadre essentiel au bénéfice des victimes tout en protégeant les entreprises d'assurance de certaines mauvaises pratiques.



Cette volonté d'être encore plus agile transparaît clairement dans la refonte du dispositif réglementaire relatif à la distribution qui est désormais engagée dans le circuit d'adoption.

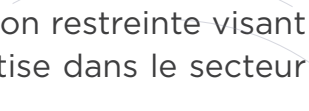
La distribution constitue le premier espace où se construit la relation de confiance. Elle donne corps au contrat, éclaire le choix de l'assuré et porte une mission de conseil déterminante. En visant une approche multicanale qui consacre notamment les opportunités offertes par les nouvelles technologies, la distribution représente de ce fait un maillon essentiel du développement du marché et de la protection des assurés.

La solidité financière du secteur constitue un autre pilier de cette transformation. La publication prochaine des textes régissant le nouveau système de solvabilité basé sur les risques (SBR) marque une étape structurante pour les entreprises d'assurances et de réassurance.

Dans un environnement où les risques évoluent rapidement, le pilotage prudentiel devient un levier majeur de résilience, de stabilité et de protection durable des engagements.

Sur le terrain des usages, la modernisation prend une dimension concrète. Le démarrage de la dématérialisation progressive de l'attestation d'assurance automobile, avec l'intégration d'un QR code sécurisé, ouvre une nouvelle étape pour l'assurance automobile. Cette évolution introduit davantage de traçabilité, de sécurité et de fluidité dans la vérification de l'assurance, tout en préparant des parcours plus digitaux et mieux adaptés aux pratiques actuelles.

Le parcours d'indemnisation demeure également un moment clé dans le renforcement de la confiance entre l'assureur et l'assuré.



C'est dans cette perspective que s'inscrit le lancement d'une consultation restreinte visant à réaliser une étude sur l'analyse et le renforcement du rôle de l'expertise dans le secteur marocain de l'assurance.

L'expertise contribue à l'évaluation des dommages, à l'appréciation des circonstances du sinistre et à l'éclairage des décisions qui en découlent. Sa fiabilité et son honorabilité apparaissent de plus en plus comme un levier essentiel pour consolider la relation de confiance avec les assurés dont les attentes et les exigences se renforcent au fil des années.

Les travaux relatifs à l'obligation d'assurance habitation et le démarrage du déploiement de la feuille de route issue de l'étude sur les leviers de développement de l'assurance au Maroc ouvrent une perspective plus large. Ils placent l'élargissement de la protection, la prévention des risques et l'accompagnement des nouveaux besoins des ménages et des entreprises au cœur des priorités du secteur.

Porté par ces chantiers structurants, le secteur marocain de l'assurance progresse simultanément sur plusieurs dimensions stratégiques. Entre renforcement des cadres de gouvernance, modernisation des parcours, consolidation de la confiance et élargissement des champs de couverture, il prépare les conditions d'une croissance durable.

Pour la Fédération Marocaine de l'Assurance, cette évolution s'inscrit dans une vision de long terme : celle d'une assurance plus robuste, plus proche des citoyens et plus compréhensible, en mesure d'assumer pleinement sa mission de protection et son rôle au service de l'économie nationale.

Rendez-vous de Casablanca de l'Assurance

Nouveaux services, nouveaux risques et nouveaux territoires pour l'assurance

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, la 12^{ème} édition du Rendez-vous de Casablanca de l'Assurance s'est tenue les 15 et 16 avril 2026 autour du thème : **“Nouveaux services et couvertures : l'Assurance à la conquête de nouveaux territoires”**.

Réunissant plus d'un millier de participants, cette édition a constitué un temps fort de réflexion sur les mutations du secteur, dans un contexte marqué par l'évolution des attentes des assurés, l'accélération des transformations technologiques et l'émergence de nouveaux risques.

Durant deux jours, les échanges ont permis d'explorer plusieurs enjeux structurants pour l'avenir du secteur : l'évolution vers des modèles plus inclusifs et préventifs, le rôle du secteur face aux risques climatiques, les leviers d'innovation, la



transformation des business modèles, la cybersécurité, l'assurance paramétrique, l'expérience client à l'ère de l'intelligence artificielle, ainsi que les solutions assurantielles face au vieillissement de la population. Cette édition a rappelé la nécessité pour le secteur de poursuivre sa transformation tout en préservant ce qui constitue le fondement du métier : la confiance, l'humain et la capacité à protéger les personnes et les biens. Elle a également mis en lumière l'importance d'une assurance appelée à dépasser sa fonction d'indemnisation pour s'inscrire davantage dans une logique de prévention, de conseil et d'accompagnement.

En marge de cette édition, une convention de coopération a été signée entre la Fédération Marocaine de l'Assurance et l'Association Omanaise des Assurances, afin de renforcer le partage d'expériences et les synergies entre les deux marchés.



L'assurance africaine face aux enjeux de croissance, de résilience et d'inclusion

La Fédération Marocaine de l'Assurance a pris part aux travaux de la 52^{ème} Conférence et Assemblée Générale de l'Organisation Africaine des Assurances (OAA), tenue au Caire du 5 au 9 juin 2026, sous le thème : **“L'assurance comme moteur de croissance économique pour tous”**.

À cette occasion, M. Bachir Baddou, Vice-Président Délégué de la Fédération, a participé à la réunion



du Comité Exécutif de l'OAA et est intervenu lors d'un panel consacré aux solutions d'assurance innovantes pour accompagner la croissance agricole en Afrique.

Les échanges ont mis en avant le rôle de l'assurance dans la protection des exploitations agricoles, la résilience face aux risques climatiques et le développement de modèles de couverture plus inclusifs.

M. Salaheddine Aji, Directeur Général de la Fédération, a également pris part à la réunion du Comité Vie de l'OAA et a présidé le séminaire Vie, consacré à deux enjeux majeurs



pour le développement de l'assurance vie en Afrique : l'élaboration de tables de mortalité adaptées aux réalités du continent et la mobilisation des fonds d'assurance vie à long terme au service d'un développement plus inclusif.

En marge des travaux, M. Ismail Alaoui, Directeur Administratif et Financier de la Fédération, a présenté les grandes lignes de l'organisation de la 53^{ème} Conférence annuelle et Assemblée Générale de l'OAA, qui sera accueillie au Maroc en 2027, tout en faisant le point sur l'état d'avancement de la préparation opérationnelle menée en coordination avec l'OAA et les différentes parties prenantes.



Les fédérations d'assurance réunies autour des grands risques mondiaux

M. Bachir Baddou, Vice-Président Délégué de la Fédération Marocaine de l'Assurance et Vice-Président de la Global Federation of Insurance Associations (GFIA), a pris part à Bruxelles aux travaux du Comité exécutif et de l'Assemblée Générale de la GFIA.

Ces rencontres ont réuni les fédérations membres autour des grandes évolutions qui façonnent les marchés de l'assurance à l'échelle internationale. Les échanges ont notamment porté sur les enjeux géopolitiques, les risques climatiques, la résilience, la prévention, l'intelligence artificielle et les risques liés aux tiers.

Cette participation s'inscrit dans l'engagement de la Fédération au sein des instances internationales de représentation du secteur et dans les échanges sur les défis communs aux marchés de l'assurance.



Innovation financière

Nouvelles synergies entre assurance et fintech

En sa qualité de nouveau membre du Morocco FinTech Center, la Fédération Marocaine de l'Assurance a tenu une première séance de travail avec les représentants de cette structure dédiée au développement de l'écosystème fintech au Maroc.

Représentée par M. Bachir Baddou, Vice-Président Délégué, et M. Houssam Eddine Fares, Directeur Central, Direction des Projets et des Systèmes d'Information, la Fédération a échangé autour des sujets d'intérêt commun, des perspectives de collaboration et des synergies possibles en matière d'innovation, de transformation digitale et d'accompagnement des nouveaux usages dans le secteur.

La Fédération Marocaine de l'Assurance a également pris part à la Masterclass #4 du Fintech Booster - Ideation Program, organisée le 10 juin par le Morocco FinTech Center autour de la thématique **“Rencontre Corporates & Écosystème”**.



Représentée par M. Salaheddine Aji, Directeur Général, et M. Houssam Eddine Fares, Directeur Central en charge des Projets et des Systèmes d'Information, la FMA est intervenue sur les opportunités qu'offrent les solutions fintech au secteur de l'assurance, à travers la présentation de cas d'usage concrets.

La rencontre s'est poursuivie par des échanges avec les représentants des fintechs, offrant l'occasion de partager les enjeux spécifiques du secteur et d'explorer les passerelles ainsi que les synergies possibles entre l'écosystème fintech et les besoins de l'assurance.



Intégration des facteurs ESG

Le secteur poursuit sa montée en compétence

La Fédération Marocaine de l'Assurance a pris part, aux côtés des entreprises d'assurances et de réassurance, à la session de formation et de sensibilisation organisée à Casablanca, les 1^{er} et 2 avril 2026, dans le cadre du projet d'intégration des facteurs ESG dans le secteur des assurances.

Organisée avec l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS), en partenariat avec FSD Africa, cette session s'inscrit dans la continuité du chantier engagé depuis novembre 2025 pour renforcer la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, en cohérence avec les orientations nationales en matière de développement durable et les standards internationaux.

Les échanges ont porté sur plusieurs sujets structurants pour le secteur, parmi lesquels les risques climatiques, les taxonomies durables, ainsi que les exigences de reporting et de divulgation.



Assurance inclusive : élargir l'accès à la protection en Afrique

La Fédération Marocaine de l'Assurance a pris part aux travaux de la 11^{ème} Conférence régionale africaine sur l'assurance inclusive, tenue à Lomé, au Togo, du 25 au 27 mars.

À cette occasion, M. Said Machhour, Directeur Technique et Réglementation de la Fédération, est intervenu aux côtés d'experts internationaux afin de contribuer aux réflexions sur le développement de l'assurance inclusive au Togo.

Son intervention a mis en lumière plusieurs leviers permettant d'élargir l'accès à la protection pour les populations sous-desservies.



Une participation qui porte l'engagement de la Fédération en faveur de l'inclusion financière et de la promotion de solutions d'assurance adaptées aux réalités et aux défis des marchés émergents.

Cinquantenaire de la FANAF

Nouveaux moteurs de croissance et coopération Sud-Sud



La Fédération Marocaine de l'Assurance a pris part à la 50^{ème} Assemblée Générale de la Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines (FANAF), organisée à Abidjan à l'occasion du cinquantenaire de la Fédération, sous le thème : **“Cinquantenaire de la FANAF : bâtir le futur de l'assurance africaine”**.

À cette occasion, M. Bachir Baddou, Vice-Président Délégué de la FMA, est intervenu lors du panel consacré aux nouveaux moteurs de croissance et aux leviers d'élargissement du périmètre de l'assurance en Afrique. Son

intervention a mis en lumière l'importance d'une approche inclusive, adaptée aux réalités économiques et sociales du continent, afin de renforcer la pénétration de l'assurance.

Cette participation a également constitué un moment d'échange autour de la coopération Sud-Sud, du partage d'expériences et du renforcement des dynamiques régionales au service du développement durable du secteur de l'assurance en Afrique.



Renforcement du dispositif sectoriel de la lutte contre le blanchiment



La Fédération Marocaine de l'Assurance, représentée par son Vice-Président Délégué, M. Bachir Baddou, a pris part à la rencontre organisée par l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale dans le cadre du dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. S'inscrivant dans la feuille de route du secteur et dans la continuité des actions de sensibilisation engagées, cette rencontre a porté sur l'état d'avancement du dispositif LBC/FT dans le secteur des assurances et sur les enjeux liés à son efficacité.

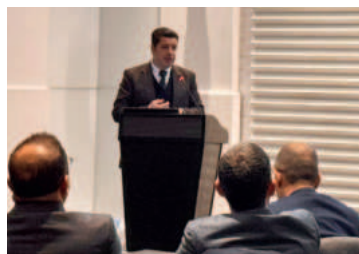
Les échanges ont permis de mettre en lumière les principaux axes de renforcement du dispositif, dans un contexte marqué par la préparation de l'actualisation de l'évaluation nationale des risques. Ils ont notamment porté sur les exigences applicables aux opérateurs du secteur ainsi que sur les modalités de coordination entre les acteurs concernés.



Identité numérique : vers des parcours assurantiels plus sécurisés



La Fédération Marocaine de l'Assurance a tenu une réunion de travail avec les entreprises d'assurances et de réassurance et la Direction Générale de la Sûreté Nationale, dans le cadre de la convention quadripartite signée avec la DGSN, l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale et la Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel, portant sur l'usage du service national de tiers de confiance par le secteur des assurances.



Cette rencontre a été consacrée à la présentation du service national de tiers de confiance développé par la DGSN, fondé sur les fonctionnalités de la carte nationale d'identité électronique, ainsi qu'à l'examen de ses cas d'usage pour le secteur des assurances.

Les échanges ont notamment porté sur la vérification de l'identité des assurés en ligne, ainsi que chez les intermédiaires en agence, et sur les modalités de déploiement opérationnel du dispositif par les entreprises d'assurances et de réassurance.

Cette démarche s'inscrit dans une dynamique de sécurisation et de digitalisation des parcours assurantiels, afin d'améliorer l'accès des citoyens aux services d'assurance et de renforcer la confiance dans les interactions à distance.



La FMA aux premières Assises Maritimes Nationales



La Fédération Marocaine de l'Assurance, représentée par M. Ihab Kharroubi, Responsable Maritime, a pris part aux premières Assises Maritimes Nationales, tenues à Tanger les 21 et 22 mai 2026 sous le thème : **“Le Maroc, Nation maritime émergente”**.

Organisées sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, ces assises ont réuni les principaux acteurs de la filière maritime autour des enjeux de gouvernance maritime, de compétitivité, de sécurité et de transition énergétique, de développement du capital humain, ainsi que de la valorisation de l'économie bleue.

CHIFFRES CLÉS

Le secteur marocain de l'assurance au titre de l'exercice 2025

Le secteur a poursuivi sa dynamique de croissance en 2025, avec un chiffre d'affaires global s'élevant à **64,2 milliards de dirhams**, en progression de **+7,6 %** par rapport à l'année précédente. Cette progression repose sur une dynamique équilibrée entre les deux principales branches du marché.

La branche Vie et Capitalisation a affiché une évolution notable de **+8,6 %**, atteignant **29,5 Mds Dhs**, tandis que la branche Non-Vie a progressé de **+6,8 %**, pour s'établir à **34,7 Mds Dhs**.



64 269

Millions de dirhams

CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL



34 707

Millions de dirhams

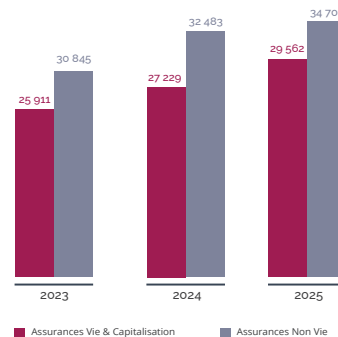
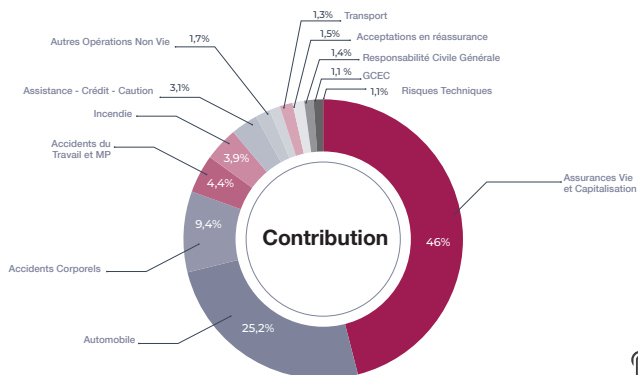
ASSURANCES NON VIE



29 562

Millions de dirhams

ASSURANCES VIE & CAPITALISATION



Pour consulter la situation liminaire du secteur marocain des assurances au titre de l'exercice 2025.

[Cliquez ici](#)

Zoom sur le Responsable Réassurance

Le Responsable Réassurance occupe une fonction essentielle au sein des entreprises d'assurances et de réassurance. Son rôle consiste à organiser le transfert d'une partie des risques couverts par l'entreprise vers des réassureurs, afin de préserver ses équilibres techniques et financiers.

Dans le secteur marocain, où les entreprises d'assurances et de réassurance sont soumises au contrôle prudentiel de l'ACAPS, cette fonction contribue directement à la solidité des opérateurs et à leur capacité à honorer durablement leurs engagements envers les assurés. La réassurance constitue ainsi un levier fondamental de protection face aux risques importants, exceptionnels ou fortement exposés.

Formation & Accès au métier

Ce métier requiert une formation supérieure en assurance, finance, actuariat, statistiques ou gestion des risques, généralement complétée par une expérience dans les métiers techniques de l'assurance.

La maîtrise des mécanismes de réassurance, de l'analyse des risques, des équilibres techniques et du cadre prudentiel est essentielle. Rigueur, esprit d'analyse, sens de la négociation et capacité à travailler avec des interlocuteurs nationaux et internationaux sont également indispensables pour exercer cette fonction.

Missions principales



Analyser les portefeuilles de risques et identifier les besoins de couverture en réassurance.



Participer à la mise en place des programmes de réassurance, en lien avec la stratégie de souscription, la sinistralité et les exigences prudentielles.



Négocier les conditions des couvertures de réassurance avec les partenaires réassureurs, en veillant à l'équilibre entre protection, coût et capacité.



Assurer le suivi des couvertures de réassurance, des comptes techniques et des sinistres réassurés.



Contribuer à l'adaptation des couvertures face à l'évolution des risques et du marché.

AGENDA

■ AFRICAN INSURANCE EXCHANGE

Du **26 au 28 juillet 2026**, Sun City accueillera **l'édition 2026 de l'African Insurance Exchange**, rendez-vous majeur du secteur de l'assurance en Afrique.

Placée sous le thème **“The Insurance Renaissance: Rebirth. Reinvent. Redefine”**, cette édition réunira les professionnels de l'assurance autour des transformations qui redessinent le secteur africain. Les échanges porteront notamment sur la résilience, l'innovation, la croissance inclusive et la capacité de l'assurance à accompagner les mutations économiques du continent.



www.aie2026.com



■ CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'IUMI

La Conférence annuelle de l'Union Internationale des Assurances Maritimes (IUMI) se tiendra du **20 au 23 septembre 2026** à Rotterdam, aux Pays-Bas.

Rendez-vous mondial de référence dédié à l'assurance maritime, cet événement réunira les acteurs clés du secteur autour des grands enjeux liés au transport maritime, à la gestion des risques, à l'évolution du commerce mondial et aux transformations qui impactent l'assurance maritime.

Organisée dans l'une des grandes villes portuaires européennes, cette édition offrira un cadre privilégié d'échange entre assureurs, réassureurs, courtiers, experts et professionnels du shipping.



www.iumi2026.com



■ 35TH GAIF GENERAL CONFERENCE

The 35th General Conference of the General Arab Insurance Federation (GAIF) will be held **from 4 to 7 October 2026** in the Dead Sea region of Jordan, under the theme “**Back to Principles**”.

This biennial gathering will bring together key players from the Arab insurance market to discuss the core principles of the profession, in a context shaped by evolving risks, economic transformation and financial inclusion challenges.



www.gaif2026.com



■ INTERNATIONAL CONFERENCE ON INCLUSIVE INSURANCE

The International Conference on Inclusive Insurance will be held **from 19 to 23 October 2026** in **Kigali, Rwanda**.

The event will bring together experts, regulators, insurers, reinsurers, development organisations and representatives from emerging markets to discuss the levers for accelerating access to insurance solutions tailored to underserved populations.



www.munichre-foundation.org



■ AFRICA FINANCIAL SUMMIT - AFIS

L’Africa Financial Summit 2026 se tiendra les **3 et 4 novembre 2026** à Luanda, en Angola. Sous la signature ‘**Forging Africa’s Financial Powerhouse**’, cette édition réunira les principaux acteurs de la finance africaine autour des conditions de construction d’un secteur financier plus intégré, plus résilient et plus inclusif.

Les échanges porteront notamment sur la transformation financière du continent, l’innovation, l’inclusion, la transition climatique et l’harmonisation réglementaire.



www.afis.africa/en/2026-annual-summit



■ IAIS ANNUAL CONFERENCE

La conférence annuelle de l’International Association of Insurance Supervisors se tiendra les **12 et 13 novembre 2026** à **Hong Kong**.

Ce rendez-vous international réunira les autorités de supervision et les acteurs institutionnels autour des grands enjeux de régulation, de stabilité financière, de gestion des risques et d’évolution des cadres prudentiels du secteur de l’assurance.



www.iais.org/news-and-events/2026hongkong



■ 8ÈME RENDEZ-VOUS DE SHARM EL SHEIKH

La 8^{ème} édition du Rendez-Vous de Sharm El Sheikh se tiendra du **15 au 17 novembre 2026** à **Sharm El Sheikh**, en **Égypte**.

Organisé par la Fédération Égyptienne des Assurances, ce rendez-vous régional réunira les professionnels de l'assurance et de la réassurance autour des grandes évolutions du marché, des nouveaux risques et des leviers de développement de l'industrie assurantielle dans la région.



■ DUBAI WORLD INSURANCE CONGRESS

Le Dubai World Insurance Congress 2026 se tiendra du **8 au 10 décembre 2026** à **Dubai**. Réunissant les dirigeants de l'assurance et de la réassurance, cet événement constituera un temps fort d'échange autour des grandes tendances du marché international, des perspectives de réassurance, des nouveaux risques et des dynamiques de croissance dans la région.



الجامعة المغربية للتأمين
Fédération Marocaine de l'Assurance

Plus d'actualités sur le secteur des assurances
et réassurance au Maroc sur notre site web :

www.fma.org.ma

Suivez-nous également sur nos réseaux sociaux :

 facebook.com/FMA.ASSURANCE

 linkedin.com/company/fmamaroc

 instagram.com/fma_maroc/

 x.com/FMA_MAROC

 youtube.com/@fmamaroc